

# CURAGE DU GRAND CANAL ET DES CANAUX ANNEXES DU CHÂTEAU DE CHANTILLY

L'entreprise de travaux EMCC (filiale du groupe Vinci) en partenariat avec la Fondation pour la sauvegarde du domaine de Chantilly a réalisé des travaux de rénovation sur le Domaine du Château de Chantilly. Elles ont offert une cure de jouvence au Grand Canal et aux canaux annexes du Château de Chantilly pour un montant total d'un peu plus de 1.7 M€.

Jérôme BAUDRILLART



Le domaine du Château de Chantilly, situé dans le département de l'Oise dont les plans ont été dessinés par Le Notre au XVIII<sup>e</sup> siècle est géré par la Fondation du Domaine de Chantilly. Elle travaille sur la restauration du Domaine et doit assurer son bon équilibre financier. Le champ d'action prioritaire est la sauvegarde du Château, des écuries et du parc. Les travaux de curage se déroulent au cœur du Domaine qui s'étend sur 7 800 hectares. Le site a été classé en partie au titre des monuments historiques en 1988.

## Présentation générale des travaux

L'objectif de cette opération est de restaurer le niveau des canaux de l'époque, par le biais du curage du Grand Canal et des canaux annexes. Ceux-ci ont une largeur de 4,5 m et une profondeur au départ de 40 cm. Comme le dit Roméo Berthomier conducteur de chantiers : « La principale difficulté rencontrée a été de pouvoir trouver des engins capables de draguer ces canaux. » Ce travail n'a pas été réalisé de manière traditionnelle à l'aide de camions mais par l'utilisation d'évacuateur. A la fin de la phase de dragage, un barrage en palplanche a été construit afin de bloquer les sédiments, limitant ainsi l'envasement des canaux. Les travaux d'une durée d'un an et demi arrivent bientôt à leur terme.

## Le curage du Grand Canal

Le curage s'étend sur une durée de 7 mois. Le Grand Canal a une profondeur comprise entre 1,1 m et 1,31 m et mesure en moyenne 2 500 m de long sur 60 m de large. Une drague aspiratrice à désagrégateur de 10" équipée d'une pompe à déblais de 900 m<sup>3</sup>/h a été mobilisée. Le curage du Grand Canal nécessite la même méthode que celle employée par les

canaux annexes à la seule différence que les sédiments extraits sont directement mis en dépôt en refoulement par le biais d'une conduite flottante et terrestre. La réalisation des travaux est découpée en 2 postes permettant un rendement optimal d'environ 1 200 m<sup>3</sup>/jour. Comme l'explique Roméo Berthomier : « Ces rendements sont toutefois dépendants de la coupe, de la nature des matériaux à draguer et de la distance du bassin de dépôt. » Un piège à sédiments a été mis en place entre la partie hexagonale située en amont du Grand Canal, d'un diamètre d'environ 220 m. Les matériaux sont transportés par voie hydraulique en faisant appel à des barges. L'eau constitue le vecteur de transport des matériaux. Un calcul de la dimension des dépôts en fonction de la nature des matériaux est effectué, ainsi pour 100 m<sup>3</sup> de mixture pompée, seulement 10 m<sup>3</sup> de matériaux et de sédiments sont collectés en aval.

## Le curage des canaux annexes

Celui des Hameaux s'échelonne sur une durée de 2,5 mois et sur 7 semaines pour les Connexes. Ils ont une profondeur comprise entre 0,41 m et 0,50 m pour les premiers et de 0,41 m à 1,21 m pour les seconds. Les Canaux des Hameaux sont difficiles d'accès. En effet, ils sont soit bordés par des allées ou tout



Dépôt de décantation où sont stockés les impuretés et les sédiments qui étaient contenus dans l'eau.

